

FORUM DES PEUPLES BAMAKO 2018 ORGANISE PAR CAD MALI

Thème : Comment améliorer la recevabilité des sociétés minières pour aboutir à l'autonomisation économiques des femmes

Richement dotée en ressources naturelles l'Afrique de l'ouest et particulièrement le Mali n'a pas su véritablement tirer profit de l'exploitation de cette richesse et rompre ainsi avec le cycle de la pauvreté. En vue de développer l'immense potentiel minier dont recèle notre pays le Mali, développé en partie, grâce aux efforts de financement fournis par l'Etat et les partenaires Techniques et Financiers

L'exploitation minière dans les zones concernées en général au Mali, est à la base de multiples maux dont souffrent les femmes malgré les ressources versées par la mine (Environ 60 millions FCFA par an) à la collectivité :

- Faible accès à l'eau potable malgré que le cahier de charge impose à la société minières de doter de tous les villages environnants d'adduction d'eau
- faible taux d'alphabétisation
- Extrême pauvreté des femmes liée au faible accès à l'emploi dans les mines et au manque d'activités économiques génératrices de revenus.

Face à ce constat, il y a lieu de renforcer les capacités des femmes pour la mise en œuvre des actions de plaidoyer auprès de la société minière pour l'amener à financer les micros projets des femmes pour leur autonomisation économique.

- **Activités et quelques résultats Atteint**

- Sensibilisation /information sur la responsabilité sociale des entreprises et l'initiative pour la Transparence des Industries Extractive
- Formation des femmes des zones concernées : embouche ovine, maraichage, gestion administrative et financière, les techniques de plaidoyer
- Appui aux groupements de femmes à élaborer des micros projets d'AGRs
- Plaidoyer auprès de la mine pour le financement des micros projets des femmes de ces zones

Résultats :

- Initiation et formalisation d'un partenariat entre CADJ, la société des mines de Morila et les Mairies des communes de Sanso et Domba
- Financement par la mine d'activité maraichère et fourniture de petits matériels,
- Mise à disposition par les mairies de parcelles aux groupements de femmes pour les activités maraichères

4. Défis et perspectives

4.1 Défis

- Respect des engagements des parties prenantes (Mine, Mairies, CADJ et groupements de femmes)
- Accès durable des femmes à la terre (parcelles de maraichages)

4.2 Perspectives :

- Consolidation des acquis - Mise à l'échelle de bonne pratique et de modèle de partenariat.

Les Industries Extractives : Quelques impacts socio-économiques et environnementaux

Trois points ont été élucidés dans cette session les potentialités minières et pétrolières au Mali, les impacts socio-économiques et les impacts environnementaux.

Il est important de rappeler que le Mali pays entièrement enclavé, au cœur de l'Afrique de l'ouest a, depuis son accession à l'indépendance, appuyé son développement économique et social, essentiellement sur l'accroissement et la valorisation des produits du secteur primaire c'est-à-dire l'agriculture, l'élevage et pêche.

Ainsi au niveau du premier point, l'industrie extractive Malienne est dominée essentiellement par la production d'or avec six mines dont Sadiola, Morila, Yatela, Loulo, Syama Kalana, Tabakoto, Goukoto et B2GOLD et j'en passe actuellement en exploitation

En plus de l'or, en considération des résultats des explorations effectuées certaines structures publiques ou privées nous constatons que le cadastre minier présente d'énormes potentialités minières en calcaire, fer, bauxite, lithium, phosphates, manganèse, nickel, gypse, barytine, plomb- zinc.

Quant au second point, le conférencier affirme que l'exploitation minière suscite un grand espoir chez les populations en matière de retombées financières mais entraîne aussi une dégradation de l'environnement. Dans le Code Minier de 2012, les entreprises installées au Mali dans le cadre de l'extraction minière sont tenues par certaines obligations telles que:

- présenter une évaluation d'impact environnementale (article 9)
- réhabiliter le site après la cessation de l'activité extractive
- présenter une étude sur l'état de l'environnement du site préalablement à l'installation de la mine
- fournir des rapports annuels sur l'état de l'évolution de l'environnement.

Apparemment certaines de ces obligations environnementales ne sont pas respectées par les entreprises. Par contre selon certains responsables des mines d'or au Mali, toutes les précautions environnementales sont prises pour contrôler quotidiennement les nappes phréatiques, les écoulements du bassin de boue ou décante le minerai traité au cyanure.

Sur le plan social, les communautés se plaignent toujours : manque d'emploi...

Sur le plan de la santé, c'est déplorable, problèmes d'eau polluée, respiratoire ainsi de suite